

Jean Pélror

Notes de lecture

Banlieues en difficultés : la relégation
de J.M. Delarue

Ce livre a été écrit à la fin de 1991 ; aujourd'hui M. Delarue est délégué interministériel à la ville, DIV.

Comment voient le quartier ceux qui n'y habitent pas :
le "quartier" n'est pas comme les autres: il est étranger à la ville parce-que l'habitat, l'urbanisme n'ont rien à voir avec le reste. Se prémunir. mesures d'hygiène, éviter la contagion. L'habitant de la ville le fuit résolument.

Comment le voient ceux qui y habitent : une ville à rebours, une banlieue de banlieue. Il parait impossible de le quitter ; on n'aime pas y inviter parents ou amis ; ceux de la ville n'aiment pas y venir ; d'où une sensation de vie diminuée, d'étouffement. L'impression d'abandon. Cités massivement ouvrières. Nombreux habitants d'origine étrangère, en rupture avec les modes de vie de leurs parents. Une pensée qui mêle à la fois peur de rester et peur de partir. Attachement qu'ont ces habitants pour leur quartier, ce qu'oublie trop le témoignage des "professionnels".

La rumeur et l'image : peu de difficultés sont aussi mal connues des Français que celles des quartiers. Dans les quartiers, la force de la rumeur. L'ensemble des organismes administratifs, c'est "ils" ; "ils" portent la responsabilité de la misère. Les médias n'aident pas à corriger les images.

Quelles difficultés, quelles cités ? Grands ensembles dégradés, chômeurs plus nombreux : le quartier, c'est la pauvreté faite ville. Le peuplement des cités ne relève pas du hasard : les quartiers sont les enfants de politiques publiques, et non du marché : le marché produisait des bidonvilles. Et en même temps, diversité des quartiers. diversité au sein d'un même quartier aussi : ce sont des îlots de populations qui s'ignorent et se craignent ; une cité a elle-même ses quartiers, ses rapprochements, ses tensions sociales, ses marchés, ses zones de consommations.

L'isolement : les ZUP ont été installées là où l'espace existait ; éloignement, absence de moyens de transport. Véritable architecture d'enclos, immeubles très longs, angles droits bâtiments en forme de U.

La fragilité économique : dans les villes, les RdC sont encore souvent voués au commerce ou à la petite production ; dans les cités, ils sont destinés exclusivement à l'habitation.

Les jeunes : le quartier, ce sont les jeunes. Les logements à 5 ou 6 pièces ont été concentrés dans les mêmes cages d'escalier. Si l'on superposait la carte des fortes densités démographiques des jeunes générations et celle des quartiers en difficulté, on

trouverait sans doute bien des coïncidences : troublant de constater la manière dont notre société traite ses jeunes générations.

L'absence de pères. Nombre sensiblement plus élevé que la moyenne de familles monoparentales (un enfant s'ajoute-t-il parfois tous les trois ans pour conserver l'allocation de parent isolé ?). Les jeunes "conquièrent" des espaces collectifs dans une logique de défi : il faut être perçu si l'on veut que la conquête ait un sens. Donc les jeunes se voient, sont vus.

La vie de famille est perçue sur le mode de l'échec. Violence bien réelle envers les enfants : des jeunes sont chassés du foyer familial. Déceptions mutuelles entre parents et enfants. Un nombre croissant de jeunes adultes sont contraints de demeurer au foyer familial.

Il n'y a guère d'alternative à cette socialisation souvent manquée. Peu d'adultes sont prêts à relayer les parents pour écouter l'enfant ou le jeune adolescent. La présence d'éducateurs de rue n'apporte, selon plusieurs interlocuteurs, aucun remède à cet état de fait. Il vie moderne a refermé la cellule familiale sur elle-même ; que se passe-t-il lorsque les relations parents-enfants sont insupportables ?

L'échec scolaire est attesté partout ; les enseignants témoignent de l'approfondissement du mal de vivre, de manière accélérée.

Crise de l'insertion : bien des jeunes ont expérimenté les diverses formules (stages d'insertion, TUC...) sans trouver l'emploi qu'ils attendaient, passant de la précarité à la précarité. Multitudes des exclusions quotidiennes : exclus de la cellule familiale, de l'école, de toute intimité, de la protection sociale. Il y a plusieurs centaines de jeunes chômeurs par quartier.

Là où les valeurs de base n'existent plus, où la communication entre jeunes et adultes devient impossible, où l'émotion prend le pas sur la culture, la loi appartient à la rue : la violence ; le vol est vu comme une redistribution sociale - voir la main courante des commissariats ; l'idée de bande, avec ses codes, ses lois, ses chefs rend mal compte de ce que vivent les jeunes, car chez eux il n'y a pas d'engagement réfléchi dans la violence : codes, lois, chefs, sont très instables ; les violences sont imprévisibles, ce qui témoigne de la destruction des jeunes. L'impatience : beaucoup de discours et peu de réalisations ; ce à quoi on a droit...est dû

L'aggravation : malgré ce qui a été fait. Chômage, perte de revenu, de stabilité, malgré le RMI (dont on ne connaît pas encore les effets), malgré l'économie souterraine. Départ des "classes moyennes des cités" et concentration des déshérités. Déclin des associations de quartiers, phénomène associatif qui reposait à la fois sur la tradition militante ouvrière et sur l'appui de municipalités de gauche, surtout le PCF : des associations ferment, d'autres se réduisent : ce sont des lieux d'écoute qui disparaissent. Ce déclin n'a pas été relayé par un renforcement du politique au niveau communal ; au contraire le désintérêt du politique s'est accentué. Et les habitants des quartiers s'intéressent peu à la politique, ce qui d'après Bourdieu est un

signe d'impuissance : impuissance des jeunes à trouver du travail, de la police à mettre fin au trafic de drogue, du bailleur à rendre les logements moins sonores ; impuissance à porter des revendications qui puissent être satisfaites. Découragement des populations et sentiment que le militantisme est confisqué par les professionnels du développement. Et ceux-là aussi sont en crise, entre les réalités et les rigidités administratives.

Deuxième partie : les politiques publiques et les quartiers.

Les pionniers et la frontière :

Ils ont vu qu'il faut une approche globale ; en 1981, assises pour l'avenir des cités et création de la Commission nationale de développement social des quartiers, présidée successivement par Dubedout, Pesce, Geindre, Diligent ; remplacée en 1988 par un Conseil national des villes, un comité interministériel des villes, une délégation interministérielle de la ville. En 1989 et 1990, des contrats entre l'Etat et les régions donnent une nouvelle impulsion au "développement social urbain" : aujourd'hui près de 400 quartiers - on connaît cela sous le sigle DSQ, développement social des quartiers. En 1990 création d'un ministère coordonnateur.

Beaucoup sera gagné si il est montré aux habitants des quartiers qu'une action en profondeur est plus efficace qu'une action violente (alors malheureusement qu'il a été parfois plus efficace, pour obtenir une subvention, de casser quelques devantures). Le DSQ a joué d'abord un rôle préventif important. Les agents sont tous tout à fait désireux de recevoir et de comprendre la politique de DSQ. Mais les procédures sont encore bloquées.

L'Etat et les collectivités territoriales : le rapprochement se fait mal ; la présence de la région ne se justifie guère et l'absence du département est regrettable : pourtant en Essonne la présence d'un secrétaire général de préfecture actif a suffi pour convaincre le Conseil général de s'engager (480 000 F dans chaque quartier). Les municipalités n'apprécient pas toujours l'intérêt porté par l'Etat aux quartiers, elles le soupçonnent d'ingérence. Un autre reproche est au contraire que l'Etat, une fois la convention passée se désintéresse de l'action : il finance quoi qu'il advienne. Or l'Etat doit contrôler le bon usage des fonds qu'il apporte ; il a aussi un rôle d'arbitre ; il est le garant, au plan local de la solidarité nationale.

Mais l'Etat est fragmenté, compromis dans les jeux locaux à force de les avoir manipulés. Découpages multiples de l'action de l'Etat selon le type d'action (relations du travail, protection sociale, culture, logement, éducation...), ou selon le public (rapatriés, immigrés, jeunes, femmes, exclus...). Pour travailler sur un territoire, il envoie une abondance de personnes venues de l'extérieur - illusion de vaste concertation qui, en fait, étouffe la voix des résidents de la cité. Chaque politique nouvelle est l'occasion d'une tentative supplémentaire de fédérer les efforts. Conservatismes dus aux rigidités hiérarchiques, aux circulaires rédigées par des personnes lointaines qui tracent des règles générales ignorant les particularités du quartier. Et mutations

trop rapides. Procédures trop nombreuses qui dévorent le temps des agents de développement.

Les politiques communales :

soit le choix de l'ignorance : manque de moyens, crainte de "stigmatiser" la commune, calcul électoraliste : ne pas signaler les difficultés.

soit l'affrontement : réticence des employés communaux à venir travailler dans les quartiers, opposition forte entre le centre ville et les quartiers, sentiment fort d'insécurité, sentiment d'une relative impuissance

soit l'engagement dans une politique de DSO

parfois vu seulement comme un quichet, pour obtenir une subvention, sans que la municipalité s'organise pour le rendre efficace,

parfois vu comme vitrine : il suffira de quelques opérations spectaculaires, utiles à la veille d'une élection

parfois une bonne volonté désordonnée : pas de chef de projet, pas de diagnostic préalable ; un élu responsable de tous les aspects du projet n'a pas été désigné ; les habitants ne sont pas réellement associés ; le département est absent ; mauvais équilibre entre l'Etat et la commune - qui ont peu souvent l'occasion de travailler ensemble sur le terrain.

La fonction de médiation des associations reste indispensable :

espaces de rencontre, de créativité qui peuvent permettre aux habitants de formuler leurs aspirations et d'être acteurs de leur propre devenir individuel et collectif. Mais l'association risque aussi de parler si fort que l'on n'entendra plus ceux dont elle est sensée transmettre la voix. Le cas, relativement fréquent, où la municipalité supplante les associations locales par une association dont elle est l'unique inspiratrice. Les associations sont enfin trop dépendantes de subventions publiques incertaines. Au sein des associations l'équilibre entre bénévoles et professionnels est toujours instable.

Manque souvent un projet, avec des objectifs : la mobilisation se fait sur les moyens beaucoup plus que sur les fins. La notion de partenariat, centrale depuis longtemps dans le développement social des quartiers, paraît être le paradigme de cette relation tronquée entre les moyens et les fins. Les partenariats qui brillent par leur division et leur inefficacité seront récompensés au même titre que ceux qui ont abouti à des réalisations concrètes. Lorsque un projet a été élaboré, est-ce celui des habitants ou celui des professionnels de la modernisation ? On ne se pose pas la question. De toutes façons l'évaluation n'existe pas, ou si peu.

Les discours nationaux sur la ville donnent le sentiment aux quartiers qu'ils recevront une abondance de crédit ; or les mécanismes administratifs ne peuvent qu'exaspérer un sentiment de frustration. Retards et précipitation, hasard des réponses en fonction de la personnalité d'un fonctionnaire dans un bureau ou de la disponibilité de telle ou telle ligne budgétaire, sans tenir compte de la logique et des priorités du projet. La population est exaspérée et les professionnels sont déconsidérés : ils y perdent et leur temps et leur crédit.

Quelle stratégie ?

Les réussites qu'on peut enregistrer trouvent leur assise dans les atouts propres à chaque cité : chacune a ses atouts qu'il faut mettre en valeur. Enraciner le quartier dans la ville ; s'intéresser à ses habitants mais les amener à des échanges au-delà. Mêler court terme, nécessaire, et long terme inévitable.

Les missions : la première est celle de la paix sociale ; que cessent toutes les déviances y compris les "petites violences" ; reconnaître les pauvres comme légitimes, en tant que groupe social, et en tant que groupe social dans la ville. Insister sur les ressemblances plutôt que sur les écarts. Un exemple : l'éveil des enfants à la vie musicale : un projet de convention "ville-enfant" en matière culturelle est en chantier : le quartier peut être le point de départ de l'innovation urbaine.

La citoyenneté : un professionnel du DSQ : "depuis 10 mois que je m'occupe de cela, je dois dire que j'ai beaucoup déchanté à propos de ce que l'on appelle la citoyenneté". Il apparaît que jamais, face à une telle difficulté de "participation", élus et professionnels aient voulu prendre le temps et les moyens d'y réfléchir et d'y remédier. Déséquilibre de nombre de personnes, de moyens, de jargon ; "discordance de temps". Concertation purement formelle, opacité des dossiers, "bouclés avant qu'on arrive". Pourtant il faut réinventer la démocratie de base, celle du quartier, du voisinage ou de l'agglomération. La qualité d'un projet ne peut être garantie que par les habitants. Revenir à l'obligation de citoyenneté.

Dans un quartier de Toulouse existe une maison de quartier gérée par 17 associations. Il faut des lieux d'écoute et de dialogue (se pose la question des débits de boisson, du manque de locaux pour jeunes). Les "médiateurs" peuvent être un lien à condition qu'ils soient choisis parmi les résidents ; théâtre, radio, vidéo peuvent être des vecteurs. Il faut des ressources financières : 1% des crédits du DSQ, selon les conventions, doivent être réellement mis à la disposition des habitants, et non de la ville ; il faudrait en faire un "1% de citoyenneté". Il y a parfois des "comités de quartier" ; ils devraient être systématiques ; mieux vaudrait un conseil de cité élu pour discuter et approuver la préparation, le déroulement et l'évaluation du projet.

Les associations devraient recevoir

des moyens pour la formation des militants et des moyens techniques (avec le 1% de citoyenneté prévu dans les contrats DSQ)

des moyens de représentation ; des moyens d'expertise ; et participer à l'attribution des logements.

Mais attention de ne pas susciter la création hâtive d'associations peu viables, ou de créer des associations contrôlées étroitement par la municipalité.

Quelques principes stratégiques :

Une trilogie inséparable : l'urbain, le social, l'économique. L'économique est soigneusement oublié ; on comprend pourquoi mais c'est dommage.

Des contrats de ville et non plus seulement "de quartier" :
il convient de mettre le quartier et la ville dans un même ensemble. L'Etat doit être exigeant sur les garanties que peut offrir la convention pour un réel développement ; veiller non seulement au fond mais à la manière dont la convention aura été élaborée. L'expérience des 7 contrats de ville n'incline pas à l'optimisme. Un nombre de sites limités : le rapport Lévy avait recommandé le nombre de 100 quartiers ; il y en a 400. Pour ne pas décevoir, se consacrer aux quartiers les plus prioritaires.

Quelques nécessités tactiques :

L'unité de l'action : A la Courneuve, après la démolition d'une barre, le fisc continuait de réclamer la taxe d'habitation. Par contre à Epinay sous Sénart, dans une école municipale de sports on a placé auprès de l'animateur sportif un animateur social chargé de veiller à la venue d'enfants de familles défavorisées. L'unité ne signifie pas la fusion. Associer les travailleurs sociaux.

La qualité : à Bar le duc, l'implantation d'un instrumentarium dans un quartier et la disponibilité de professeurs ont permis la création d'un opéra, avec les conseils d'un artiste connu. Dans les quartiers, construire des locaux où professeurs et élèves puissent se rencontrer. Les écoles maternelles devraient être plus belles qu'ailleurs.

L'immédiateté : répondre de suite aux difficultés, par des circuits courts : dans un collège vols et bagarres se multipliaient ; les parents et les professeurs ont étudié ensemble toutes les déclarations d'accidents, en ont recherché les causes et étudié comment y parer ; les "accidents" ont pratiquement disparu. Sanctionner de suite les infractions, surtout la première infraction significative : "les agents sociaux, écrit M. Weber, obéissent à la règle quand l'intérêt à lui obéir l'emporte sur l'intérêt à lui désobéir". L'urgence est nécessaire.

La proximité : une caisse de Sécurité sociale a mis en place un système de détection et de traitement de l'exclusion sociale DETRES : des délégués conseil vont dans les familles. Il ne faut sans doute pas aller jusqu'à ce qui se fait au Japon où les agents de police vont systématiquement rendre visite à chaque habitant deux fois par an, mais il faut aller à la rencontre des gens, et ne pas se contenter d'appliquer des procédures et de juger normal que les habitants ne puissent en bénéficier qu'au prix d'un gros effort.

Au Royaume Uni ce sont les retraités du lieu qui assurent la circulation à la sortie de l'école. Le rôle des gardiens d'immeubles, qu'ils soient suffisamment nombreux et bien formés.

L'équité : il y a de l'injustice à tolérer des squatts ; fragilité de la protection sociale des 17-25 ans.

4ème chapitre : l'urbain le social et l'économique

L'urbain

La diversification du peuplement est un objectif illusoire.

Dans l'attribution des logements, au grand dam des mairies, c'est le plus souvent le bailleur qui a le dernier mot et les attributions se font dans des conditions de grande discrétion. Parfois pourtant la commune a un rôle déterminant. Depuis la loi Besson du 31 mai 1990, les prérogatives de l'Etat ont été renforcées : des protocoles d'occupation du patrimoine social (POUPS) peuvent être conclus ; cette nouvelle procédure a ranimé l'activité des préfetures en matière de logement. Mais cela ne modifiera pas la situation : les organismes HLM ont concentré sur les quartiers les cas difficiles : aucun exemple n'a été cité de politique réussie de diversification. Et un tel projet ne serait pas réaliste : ceux qui sont partis l'ont fait sans esprit de retour. En tous cas il faut plus de transparence, une politique plus affinée qui tienne compte des liens sociaux et qui évite par exemple de concentrer les familles nombreuses sur une seule aotée.

La vente de logements locatifs est contraire aux buts poursuivis : les offres faites en France n'ont pas eu de succès et il ne faut pas le regretter ; l'exemple britannique doit être relativisé puisque le parc locatif reste supérieur au parc locatif français. Risque de voir se constituer des copropriétés à l'abandon. Il faut prévenir des spirales de laisser-aller, qu'il est très difficile de corriger car il est fréquent que les assemblées de co-proprétaires ne sachent pas décider.

Démolir ou restaurer ? Il ne faut pas attendre de miracles d'une destruction ; la pauvreté sera toujours là : éviter les musiques triomphales ! Par contre la réhabilitation, avec la participation des habitants, est le plus souvent préférable. A Hérouville, la constitution d'une oeuvre d'artiste, composée avec des enfants dans un hall d'immeubles.

Densifier, pour reconstituer un tissu urbain plus conforme au tissu des centres villes ; à condition que les nouvelles constructions bénéficient aux habitants, qu'elles soient de bonne qualité.

Faire appel au secteur privé ? Certains organismes sont en flèche : procédures de réparation et d'entretien, gestion décentralisée, effort sur les gardiens, régies de quartier, insertion par l'économique. Faire une école de cadres, et organiser la formation continue.

Le social

Dans la plupart des sites de DSO, les travailleurs sociaux ne sont pas associés. Trois raisons : l'absence du département ; les travailleurs sociaux agissent dans l'urgence ; méfiances réciproques. Or la réunion s'impose, surtout du fait de la connaissance que les travailleurs sociaux ont acquise du terrain. Les services sociaux n'ont pas de lieu sur le quartier.

Comment faire pour que communiquent les responsables de l'insertion des jeunes, des femmes, de la prévention de la délinquance, de la prévention de la toxicomanie, du RMI. Ce qui est fondamental dans un conseil de prévention, c'est l'association des élus locaux, des forces de police, des associations locales et des représentants de la chancellerie. Or il y a, à côté, la mission locale à l'insertion des jeunes, présidée par le maire, et avec

les mêmes personnes. Il y a aussi un "groupe opérationnel de zone", pour la crédit formation personnalisé. Il faudrait concentrer les conseils d'administration. Eviter les réunions identiques.

Sur le contenu

la question adolescente : il faut une écoute attentive des jeunes par les adultes ; savoir mettre les bonnes personnes au bon endroit (et déplacer un animateur qui n'a pas la confiance des jeunes) ; mettre en place une politique de petite enfance. Penser aussi à une politique de santé : à Marseille, un collectif santé quartier a permis de soumettre 300 jeunes à un diagnostic : un seul était dans un état sanitaire satisfaisant. C'est un domaine d'action où les résultats peuvent être aisément perceptibles ; une meilleure appréciation de l'état de santé est nécessaire. Les CAM disposent de fonds pour cela. Les impayés de loyers : instaurer un système d'assurance.

Sur les ressources : il suffirait de peu de chose à côté de ce qui est consacré aux dépenses portant sur le bâti.

L'économie

On doit constater que l'on ne connaît pas la situation des quartiers : les études sur le sujet sont fragmentaires et hétérogènes. Il faut aussi connaître l'activité souterraine, la drogue, qui a des effets économiques, le travail clandestin.

Les entreprises de quartier : associations intermédiaires (mise à disposition à titre onéreux de chômeurs pour des activités économiques non assurées par le marché), entreprises d'insertion (travail de chômeurs dans une entreprise, souvent le bâtiment, pour leur donner une préqualification), régie de quartier (emploi d'habitant pour des activités de service dans le quartier. Les entreprises d'insertion pourraient être aidées par des conseils financés sur crédits DSG, par une aide spéciale à l'investissement, par un fonds de garantie pour leur permettre d'emprunter. Les régies de quartier devraient être développées car le niveau de service dans les quartiers est généralement très inférieur à ce qu'il est dans les autres parties de la ville.

Les actions d'insertion : désaffection inquiétante d'une partie des jeunes concernés à l'égard des dispositifs d'insertion. Constituer des réseaux d'entreprises locales pour créer des échanges informels entre milieu professionnel, acteurs de l'insertion et publics en difficulté ? Les entreprises, comme beaucoup, connaissent mal le quartier. Il faudra savoir utiliser les "nouvelles qualifications", car il est impossible pour la société de laisser en friche un potentiel humain comme celui qui existe dans les cités.

L'aménagement du territoire communal : le contrat de ville doit être l'occasion d'une réflexion sur l'économie de la commune, non en termes de croissance mais sous forme de meilleure allocation possible des richesses ; par le jeu de la fiscalité locale, en réservant aux entreprises qui s'installent dans les cités un niveau de service excellent.

chapitre 5 : cultiver la ressemblance, cultiver la différence

Les transports

les infrastructures

les transports collectifs : aider les jeunes à passer leur permis de conduire (des bourses, des prêts) ; taxis collectifs, minibus municipal. Là aussi consulter les usagers.

L'école :

Une école critiquée : constat d'une grande sévérité. La procédure ZEP a échoué une première fois au début des années 80 et risque d'échouer une 2ème fois. Pourquoi n'y a-t-il pas automatiquement une ZEP dans tous les DSQ ? Les ZEP ont récupéré les enseignants les plus médiocres ou ceux qui ont le moins d'expérience. Fermeture de l'école sur elle-même, faible disponibilité pour les opérations de développement urbain, incohérences administratives, manque de moyens.

Quelques rappels nécessaires : aucun autre service public n'est évoqué aussi souvent que l'école ; l'école française impose son modèle et sa présence ; elle fait l'objet d'une attente considérable : on espère d'elle qu'elle va caser les enfants ; multiplication des associations et des pratiques d'aide aux devoirs. Il semble que les frères aînés tiennent à leurs cadets des discours modérés qui jouent en faveur de l'école ; mais le discours tiendra-t-il devant la réalité ? Si demain l'école conduit toujours au chômage, sera-t-elle toujours fréquentée ? Cette foi en l'école ne conduit pas pour autant les parents à s'intéresser à la scolarité de leurs enfants et à entrer dans les lieux scolaires. Ainsi s'ouvre pour les enfants un champ très vaste de liberté et de contradiction. Car l'école s'intéresse peu au milieu extérieur : elle ne le doit pas : toute sa pédagogie est fondée sur un dispositif de "tabula rasa". devant les errements de la société adulte, l'école devient un gigantesque creuset de la prévention où se concentrent les demandes relatives à la toxicomanie, la sécurité routière, le sida, le tabac, l'alcoolisme. L'enseignant, face à cette demande, est écartelé entre l'élève, le directeur de l'établissement et l'inspecteur ; autant dire que le DSQ lui apparaîtra comme une complication supplémentaire.

Sur les ZEP, la tactique ressemble à celles des généraux qui lancent leurs troupes au front sans leur donner ni munitions, ni commandements.

Le discours alarmiste sur la violence à l'école est-il justifié ? Les difficultés se concentrent sur un nombre limité d'établissements.

Pour introduire une innovation, compte tenu de la tradition d'indépendance, avoir convaincu un niveau de responsabilité (entre le recteur, l'inspecteur d'académie, le proviseur, le professeur) ne sert à rien. Or ne faut-il pas dans certains cas adapter la pédagogie ?

Tout est fait pour séparer les dynamismes de la ZEP et du DSQ. Les ZEP manquent de moyens spécifiques ; les conseils de zone, qui devraient être des lieux de débat sont des lieux de

ternes comptes rendus.

prolégomènes pour une future réforme :

L'école doit s'ouvrir, sur le quartier et sur des appuis extérieurs. S'associer au travail de DSO, ce qui demande des moyens en temps, en argent ; adapter la pédagogie. Augmenter le nombre de médecins scolaires. A l'égard des parents, ne pas attendre qu'ils viennent : pour attirer les parents l'école peut être prestataire de services (prêts de cassettes, émissions de radio, confection de journaux) ; les professeurs et les directeurs devraient aussi se rendre chez les parents.

L'école doit aussi conquérir sa liberté, dans les projets d'établissement par exemple ; penser à l'aide aux jeunes enfants par leurs aînés. Le gouvernement devrait renforcer une filière d'insertion pour les meilleurs (bourses plus importantes, logement en foyer près des meilleurs lycées, accompagnement spécial), et pour ceux dont les talents résident dans leurs mains ou dans leurs jambes.

La culture : exemples : un opéra avec les enfants, un livre écrit par un écrivain qui s'est entretenu avec un groupe de femmes d'un quartier. L'enracinement se fait dans la vie des habitants, l'imaginaire en sort et transforme cette vie. Les fêtes passagères doivent être évitées sauf si elles marquent le temps propre à la ville ou au quartier. Mais laisser l'expression des résidents se développer dans une parole ou la réalisation d'un projet.

Chapitre 6 : jalons pour la mise en oeuvre

Les textes nécessaires :

*** il est inutile de décrire la loi telle que la propose M. Delarue ; il vaudrait mieux décrire les dispositifs existants. On notera seulement que M. Delarue insiste sur la nécessité de fixer des objectifs et d'évaluer les résultats : comme le recommande B. Schwartz, mener une "évaluation participative" où l'on ferait décrire aux acteurs ce qu'ils réalisent et où l'on soumettrait cette description aux associations de quartier ; il souhaite que le contrat puisse être rompu en cas de défaillance de la ville.

Chapitre 7 : les réalisateurs

Là aussi il s'agit de propositions, qui portent sur le chef de projet, sur l'équipe opérationnelle (qui apparaît en général aujourd'hui beaucoup trop faible). Il existe aujourd'hui dans beaucoup de sites une "commission locale interpartenariat" ; le constat de carence est, à de rares exceptions près, manifeste : organe lourd et encombrant ; institution redondante ; où la concertation est hypocrite. Il existe aussi le "Conseil opérationnel", présidé par le maire.

Propositions sur le rôle de l'Etat.

Conclusions

La pauvreté a pris un coup de jeune. on la connaît encore bien mal sous son nouveau visage. D'ailleurs si les cités étaient mieux connues, on n'oserait pas en parler comme il est fait parfois. L'auteur s'est efforcé de définir une stratégie claire : des quartiers populaires d'où il est loisible de sortir ; hauts lieux de l'innovation urbaine, sociale et économique, étendue ensuite aux autres parties de la ville. Les quartiers ne sont pas un boulet que l'on traîne mais le ferment des nouveautés urbaines.

La responsabilité de la puissance publique dans l'enchaînement des événements qui a conduit à la situation est très grande.

Il est certes des difficultés sociales aussi aiguës que celles des quartiers. Il n'en est pas sur lesquelles la puissance publique dispose d'autant de leviers d'intervention. C'est pourquoi, il en est peu dans lesquelles la crédibilité de l'Etat et des communes soit autant engagée.

Marier l'inévitable tempo du changement des choses à l'impatience juvénile des personnes. Apollinaire écrit :

Comme la vie est lente
Et comme l'espérance est violente.